



A. & L. GENOT
480, avenue du Prado
BP 303
13269 Marseille Cedex 08
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 53 60
Télécopie : +33 (0)4 96 20 53 54
Site internet : www.kpmg.fr

**Association de la Maison de l'Emploi du
Pays Martégal – Côte Bleue
Rapport du commissaire aux
comptes sur les comptes
annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2008
Association de la Maison de l'Emploi
du Pays Martégal - Côte Bleue
Espace Max Paysse - Quai Toulmond
13500 Martigues
Ce rapport contient 13 pages



A. & L. GENOT
480 avenue du Prado
BP 303
13269 MARSEILLE CEDEX 08
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 53 60
Télécopie : +33 (0)4 96 20 53 55
Site internet : www.kpmg.fr

Association de la Maison de l'Emploi du Pays Martégal – Côte Bleue

Siège social : Espace Max Paysse – Quai Toulmond – 13500 Martigues

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association de la Maison de l'Emploi du Pays Martégal – Côte Bleue, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus nous attirons votre attention sur les points suivants mentionnés dans le paragraphe « Evènements post clôture » qui expose :

- la communication, le jour du conseil d'administration d'arrêté des comptes du 26 mai 2009, par la DDTEFP de l'émission d'un « avis réservé » sur le versement du solde de l'enveloppe 2007 prévu dans le cadre de la convention pluriannuelle d'objectifs de la Maison de l'Emploi. Après plusieurs échanges avec les services de la Direction du Travail, un avis favorable sur la demande de solde de subvention 2007 a été transmis par ces derniers au Ministère, lequel est en cours d'examen du dossier.
- et l'absence d'information, au jour de l'émission au présent rapport, sur l'acceptation par l'Etat de la confirmation de l'imputation, sur les fonds dédiés constitués, du déficit 2008 généré par l'activité « Maison de l'Emploi ». En cas de refus de cette imputation de la part de l'Etat, l'exercice 2009 constatera une perte de 12 590 €.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Continuité d'exploitation

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par association, nous avons vérifié que l'annexe donne une information appropriée sur la situation de l'association au regard de l'incertitude, mentionnée ci-dessus, pesant sur la continuité de l'exploitation.

Contrôle interne

Compte tenu des spécificités de votre association et en l'état du dispositif existant de contrôle interne, nous avons mis en œuvre les contrôles substantifs que nous avons estimés adaptés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.


3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Marseille, le 28 septembre 2009

Société d'Expertise Comptable A. & L. GENOT
Membre de KPMG S.A.



Joëlle BOUCHARD
Directeur de Mission



Alain L. GENOT
Président du Directoire

LIBELLE	ACTIF			PASSIF			
	VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENT PROVISION	VALEUR NETTE AU 31/12/2008	EXERCICE AU 31/12/2007	LIBELLE	VALEUR NETTE AU 31/12/2008	EXERCICE AU 31/12/2007
ACTIF IMMOBILISE					FONDS ASSOCIATIFS		
Immobilisations incorporelles	6 363.01	6 363.01		-0.02	FONDS PROPRES		
Immobilisations corporelles	26 554.33	23 959.55	2 594.78	0.02	Réserves	-21 155.98	0.32
Immobilisations financières					Report à nouveau		-21 156.30
TOTAL 1	32 917.34	30 322.56	2 594.78		RESULTAT DE L'EXERCICE		
ACTIF CIRCULANT					AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Stock de marchandises					Provisions réglementées		
Fournisseurs avances et acomptes					Subventions investissement non renouvelables		
Clients et comptes rattachés	91.36		91.36		TOTAL 1	-21 155.98	-21 155.98
Créances fiscales et sociales				0.02	PROVISIONS RISQUES ET CHARGES		
Autres créances	415 520.19		415 520.19	115.26	Provisions pour risques	16 711.66	
Produits à recevoir	2 096.00		2 096.00	253 280.52	Provisions pour charges d'exploitation		
Disponibilité	149 499.32		149 499.32	12 522.96	TOTAL 2	16 711.66	
TOTAL 2	567 206.87		567 206.87	508 744.86	FONDS DEDIES		
COMPTES A REGULARISER					- sur subvention fonctionnement	103 474.54	116 065.11
Charges constatées d'avance	999.23		999.23	1 840.73	- sur autres ressources		
Charges à étaler					TOTAL 3	103 474.54	116 065.11
TOTAL 3	999.23		999.23	1 840.73	DETTES FINANCIERES		
					Dettes financières	114 500.00	
					Dépôts de garantie reçues		
					TOTAL 4	114 500.00	
					DETTES D'EXPLOITATION		
					Avances et acomptes reçus	206 648.85	241 422.06
					Dettes fournisseurs et comptes rattachés	146 902.90	170 423.85
					Dettes fiscales et sociales	3 718.91	3 830.55
					Autres dettes		
					TOTAL 6	357 270.66	415 676.46
					COMPTES DE REGULARISATION		
					Produits constatés d'avance		
TOTAL ACTIF	601 123.44	30 322.56	570 800.88	510 585.59	TOTAL PASSIF	570 800.88	510 585.59

Compte de Résultat
au 31 décembre 2008
CONSOLIDE

Libellé	DU 01/01/2008 AU 31/12/2008		2007
	Par poste	Par nature	PAR NATURE
PRODUITS D'EXPLOITATION		872 879.75	969 991.66
Ventes de marchandises			
Production vendue (biens et services)			
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation	867 146.27		
Reprises sur amortissements et provisions	5 733.48		
transfert de charges			
Autres produits			
CHARGES D'EXPLOITATION		864 226.37	994 127.42
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variation de stock (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)	5 030.38		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			
Autres achats et charges externes	258 936.53		
Impôts, taxes et versements assimilés	40 487.46		
Salaires et traitements	387 305.75		
Charges sociales	168 187.24		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	931.34		
Dotations aux provisions sur immobilisations			
Dotations aux provisions sur actif circulant			
Dotations aux provisions pour risques et charges			
Autres charges	3 347.67		
RESULTAT D'EXPLOITATION		8 653.38	-24 135.76
PRODUITS FINANCIERS			
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré			
Produits financiers de participation			
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises sur provisions et transferts de charge			
Différences positives sur change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
CHARGES FINANCIERES		21 243.95	
Dotations financières aux amortissements et provisions	16 711.66		
Intérêts et charges assimilées	4 532.29		
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
RESULTAT FINANCIER		-21 243.95	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		-12 590.57	-24 135.76
PRODUITS EXCEPTIONNELS		12 590.57	2 979.46
Produits exceptionnels sur opération de gestion			
Produits exceptionnels sur opération en capital			
Quote-part subvention viré au résultat			
Reprises sur provisions et transferts de charge	12 590.57		
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Charges de gestion courante			
Charges exceptionnelles sur opération en capital			
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
RESULTAT EXCEPTIONNEL		12 590.57	2 979.46
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		885 470.32	972 971.12
TOTAL DES CHARGES		885 470.32	994 127.42
RESULTAT NET COMPTABLE			-21 156.30
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
PRODUITS			
Mise à disposition locaux et personnels	1 243 792.97		
Total	1 243 792.97		
CHARGES			
Mise à disposition locaux et personnels	1 243 792.97		
Total	1 243 792.97		

ASSOCIATION MAISON DE L'EMPLOI DU PAYS MARTEGAL-CÔTE BLEUE

ELEMENT numéro	ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT DU 01/01/2008 AU 31/12/2008	INFORMATIONS	
		PRODUITES note numéro	NON PRODUITES N/S ou N/A
1	A REGLES ET METHODES COMPTABLES		
	Méthode d'évaluation	A1	
	Calcul des amortissements et des provisions	A2	
	Changements de méthode		NA
	Dérogations		NA
	Informations complémentaires pour donner l'image fidèle	A3	
	Eléments Post Clôture	A4	
	B COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT		
2	Etat de l'actif immobilisé	B1	
3	Etat des amortissements	B2	
4	Etat des provisions	B3	
5	Etat des échéances des créances et des dettes	B4	
6	Informations et commentaires sur :		
	01 - Eléments relevant de plusieurs postes du bilan		NA
	02 - Réévaluation		NA
	03 - Frais d'établissement		NA
	04 - Frais de recherche appliquée et de développement		NA
	05 - Fonds commercial		NA
	06 - Intérêts immobilisés		NA
	07 - Intérêts sur éléments de l'actif circulant		NS
	08 - Différences d'évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant		NA
	09 - Avances aux dirigeants		NA
	10 - Produits à recevoir	B5	
	11 - Charges à payer	B6	
	12 - Charges et produits constatés d'avance	B7	
	13 - Charges à répartir sur plusieurs exercice		NA
	14 - Composition du capital social		NA
	15 - Parts bénéficiaires		NA
	C ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS		
7	Crédit bail		NA
8	Engagements financiers		NA
9	Dettes garanties par des suretés réelles		NA
10	Identité des société-mères consolidant les comptes de la société		NA
11	Liste des filiales et participations		NA
12	Droits Individuels à la Formation	C12	
13	Engagements pris en matière de retraite	C13	
	D AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS		
14	Rémunérations des trois plus haut cadres dirigeants	D14	

A . REGLES ET METHODES COMPTABLES

Elles répondent aux principes généraux de nouveaux états comptables:

- principe de continuité d'exploitation
- principe d'indépendance des exercices.

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

L'Association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n° 99-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n° 99-01.

A1- Méthode d'évaluation

La méthode retenue est celle des coûts historiques d'acquisition ou de production .

A2- Calcul des Amortissements et Provisions

A2.1.Les Amortissements

Tous les biens sont amortis selon le principe de l'amortissement linéaire.
Leur durée est de 3 ans.

A2.2.Les Provisions

- Pour les congés payés :
elles sont conformes à la réglementation (droit au titre des périodes de références) ;
- pour les provisions risque et charges :
elles relèvent d'une étude cas par cas et correspondent à un risque de reversement de subvention perçue.

A2.3.Les Fonds dédiés

Ils correspondent à la part de subvention de fonctionnement n'ayant pu être utilisée en totalité sur les périodes prévues dans les conventions d'attribution. Les exercices suivants, ces fonds sont repris à hauteur des dépenses réalisées dans l'objet des conventions d'attribution:

- Activité PLIE
- sur l'exercice 2006 : 13 K€

- **Activité Maison de l'emploi**

Ces fonds concernent la convention pluriannuelle d'objectif de l'Etat d'une durée de 4 ans :

- l'exercice 2006 pour : 73 K€

- l'exercice 2007 pour 29 K€

- l'exercice 2008 : dépenses réalisées supérieures à l'enveloppe annuelle attribuée de - 12 590,57 Euros.

A3- Information pour donner l'image fidèle

L'effectif de l'Association, à la clôture de l'exercice, est de 15 salariés.

Aucun dirigeant de la société ne perçoit une rémunération à quel titre que se soit.

A4 – Eléments Post Clôture

- **Activité Maison de l'emploi :**

- Lors du CA du 26 mai 2009 d'arrêté des comptes, le représentant de l'Etat nous a fait connaître la position de ses services sur le solde 2007 de l'enveloppe fixée dans la convention pluriannuelle d'objectifs, à savoir un « avis réservé ». Cet avis a bloqué le règlement du solde. Après divers échanges avec les services de la Direction du Travail, un avis favorable a été transmis au Ministère, lequel est en cours d'examen de notre dossier.

- En ce qui concerne le déficit 2008 de 12 590,57 € généré par l'activité MDE, lié à des dépenses supérieures à l'enveloppe 2008 et imputés sur les fonds dédiés constitués en 2006 et 2007, nous sommes toujours dans l'attente de la confirmation de cette affectation de la part du Ministère. En cas de refus, nous constaterons une perte de 12 590,57 € sur l'exercice 2009.

B5 – Produits à recevoir : 2 096,00 Euros

Ils sont d'exploitation.

B6 - Charges à payer : 86 795,89 Euros

Elles sont d'exploitation pour 37 072,46 €, au titre des congés payés pour 49 723,43 € .

B7 - Charges et Produits constatés d'avance

B7.1. Charges constatées d'avance – 999,23 Euros

Elles sont d'exploitation et correspondent à des charges payées avant le terme de l'exercice, pour des activités à réaliser sur l'exercice comptable 2009.

B7.2. Produits constatés d'avance

C – ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

C12 – Droits Individuels à la Formation :

Le cumul des droits acquis par les salariés au 31 décembre 2008 correspond à un volume de 619 Heures « formation ».

C13 – Engagements pris en matière de retraite :

Engagements Retraite	Provisionné	Non Provisionné	Total
I.D.R.		3 454	3 454

Les hypothèses retenues :

- Départ à la retraite à l'initiative du salarié,
- Le taux d'actualisation est de 5,10 %,
- Le turn over est faible,
- L'âge de départ à la retraite est de 60 ans,
- Le taux de charges sociales est de 43 %.

D – AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

D14 – Rémunérations des trois plus haut cadres dirigeants :

En application de l'article 20 de la loi n° 2006-56 du 23 Mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, aucune rémunération et avantages en nature n'ont été versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés.

B - COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

B1 - ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

NATURE	Au 01/01/2008	Augmentation	Diminution	Au 31/12/2008
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	0.00	0.00	0.00	0.00
Logiciels informatiques	6 362.99	0.00	0.00	6 362.99
Immobilisations corporelles				
Matériel et mobilier divers	0.00	0.00	0.00	0.00
Matériel informatique	23 028.23	3 526.10	0.00	26 554.33
Immobilisations financières				
Prêts	0.00	114 500.00	0.00	114 500.00
Titre de participation	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL	29 391.22	118 026.10	0.00	147 417.32

B2 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

NATURE	Au 01/01/2008	Dotation	Reprise	Au 31/12/2008
Immobilisations incorporelles	6 363.01	0.00		6 363.01
Immobilisations corporelles	23 028.21	931.34		23 959.55
TOTAL	29 391.22	931.34	0.00	30 322.56

B3 - ETAT DES PROVISIONS

NATURE	Au 01/01/2008	Dotation	Reprise	Au 31/12/2008
Pour risques et charges	0.00	16 711.66	0.00	16 711.66
Fonds dédiés	116 065.11	0.00	12 590.57	103 474.54
Pour créances douteuses	0.00	0.00	0.00	0.00
Pour débiteur divers	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL	116 065.11	16 711.66	12 590.57	120 186.20

B4 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

Nature	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
ETAT DES CREANCES			
Sur fournisseurs avances	0.00	0.00	0.00
Sur clients	0.00	0.00	0.00
Etat - charges sociales	0.00	0.00	0.00
Personnel	0.00	0.00	0.00
Débiteurs divers	0.00	0.00	0.00
Subventions collectivités	415 520.19	415 520.19	0.00
Autres débiteurs	0.00	0.00	0.00
Charges constatées d'avance	999.23	999.23	0.00
TOTAL 1	416 519.42	416 519.42	0.00
ETAT DES DETTES			
Découvert bancaire	0.00	0.00	0.00
Dépôts et cautions reçus	0.00	0.00	0.00
Avances et acomptes reçus	0.00	0.00	0.00
Fournisseurs et comptes rattachés			
sur immobilisations	0.00	0.00	0.00
sur effets à payer	0.00	0.00	0.00
sur biens et services	205 018.56	205 018.56	0.00
sur factures non parvenues	1 630.29	1 630.29	0.00
Personnel rémunération due	0.00	0.00	0.00
Personnel congés payés	49 723.43	49 723.43	0.00
Personnel autres charges à payer	0.00	0.00	0.00
Sécurité sociale et autres	33 957.45	33 957.45	0.00
Sur congés payés	26 149.56	26 149.56	0.00
Sur autres charges à payer	37 072.46	37 072.46	0.00
Etat - T.V.A.	0.00	0.00	0.00
Etat - impôts société	0.00	0.00	0.00
Etat - autres impôts	0.00	0.00	0.00
Dettes d'exploitation			
associés			
autres dettes	3 718.91	3 718.91	0.00
Produits constatés d'avance	0.00	0.00	0.00
TOTAL 2	357 270.66	357 270.66	0.00



A. & L. GENOT
480, avenue du Prado
BP 303
13269 Marseille Cedex 08
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 53 60
Télécopie : +33 (0)4 96 20 53 54
Site internet : www.kpmg.fr

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2008
Association de la Maison de l'Emploi
du Pays Martégal - Côte Bleue
Espace Max Paysse - Quai Toulmond
13500 Martigues
Ce rapport contient 2 pages



A. & L. GENOT
480, avenue du Prado
BP 303
13269 Marseille Cedex 08
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 53 60
Télécopie : +33 (0)4 96 20 53 54
Site internet : www.kpmg.fr

Association de la Maison de l'Emploi du Pays Martégal – Côte Bleue

Siège social : Espace Max Paysse – Quai Toulmond – 13500 Martigues

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées


Exercice clos le 31 décembre 2008

A l'assemblée générale de l'Association de la Maison de l'Emploi du Pays Martégal,
En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L.612-5 du Code de commerce.

Marseille, le 28 septembre 2009

Société d'Expertise Comptable A. & L. GENOT
Membre de KPMG S.A.



Joëlle BOUCHARD
Directeur de Mission



Alain L. GENOT
Président du Directoire